

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
RAPPORT ANNUEL  
2015-2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE  
950, 12<sup>E</sup> AVENUE  
LA POCATIÈRE (QUÉBEC) G0R 1Z0

12 SEPTEMBRE 2016

## **Selon la Loi sur l'instruction publique au Québec,**

Le conseil d'établissement (CÉ) de chaque milieu scolaire a pour rôle : d'adopter ou d'approuver les propositions; de favoriser les échanges entre les élèves, les parents, les enseignants, le personnel de l'école et les partenaires de la communauté; d'informer ou d'être informé.

Il peut être consulté par la Commission scolaire sur différents sujets. Il exerce les fonctions et pouvoirs qui lui sont accordés par la Loi sur l'instruction publique. Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel.

Il est composé d'au plus vingt membres dont : au moins quatre parents d'élèves fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, élus par leurs pairs; quatre représentants du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants, élus par leurs pairs; deux élèves élus par les élèves de l'école ou l'association qui les représente; deux représentants de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres plus haut mentionnés; un nombre de parents égal au nombre de représentants du personnel (L.R.Q, section II, article 42). Le mandat des représentants des parents est de deux ans; celui des représentants des autres groupes est de un an.

La direction de l'école participe aux travaux du conseil d'établissement. Elle y présente des propositions, des projets, s'assure de la participation du personnel. Elle n'a pas droit de vote et elle n'est pas un membre du conseil d'établissement.

**Le président du conseil d'établissement ou à défaut, le directeur de l'école convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée générale pour qu'ils élisent leurs représentants au plus tard le 30 septembre de chaque année, de la façon prévue dans la loi. Lors de cette assemblée, les parents élisent parmi leurs représentants au conseil d'établissement un représentant au Comité de parents et s'ils le désirent un substitut pour siéger et voter en l'absence du représentant élu.**

L'École polyvalente La Pocatière fait partie de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Nos élèves proviennent des municipalités suivantes : Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle, Saint-Onésime, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Louise, Sainte-Anne-de-La-Pocatière et La Pocatière. Ils sont quelque quatre cents à fréquenter l'École polyvalente La Pocatière.

Cette année, la direction de l'école fut assumée avec rigueur et doigté par messieurs Yannick Beauvais et Alain Bellavance, eux-mêmes supportés par une équipe dynamique et engagée de 33 enseignants, 5 professionnels (psychologue, psychoéducateur, etc.) et 21 membres du personnel de soutien. C'est donc dire qu'environ 60 adultes ayant à cœur l'éducation certes, mais aussi la sécurité et le bien-être de nos jeunes, ont gravité autour d'eux pendant cette année scolaire 2015-2016.

#### Conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière :

##### Membres

- Représentants des parents : Mesdames Patricia Smyth (présidente), Magali Emond (vice-présidente et représentante au comité des parents), et Madame Louise Gauthier (substitut au Comité de parents), Monsieur Jean-Guy Roussel (trésorier), et, Mesdames Michèle Lorrain et Nathalie Bérubé.
- Représentants du personnel de l'école : Mesdames, Meggie Francoeur, Line Garceau, Michèle Genois et Nancy Milliard, et, Messieurs Marc Chouinard et Stéphane Dionne.
- Représentant des élèves : Monsieur Vallier Vézina-Lorrain

##### Non membres

- Directeur de l'école : Monsieur Yannick Beauvais
- Secrétaire : Madame Danielle Lévesque

##### Réunions

Sept réunions ont été tenues en 2015-2016. Voici les principaux sujets traités lors de ces rencontres :

- Nomination aux postes de présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, représentant au comité de parents et substituts
- Calendrier des rencontres
- Assemblée générale des parents du 15 septembre 2015
- Rapport annuel du président
- Règles de régie interne

- Budget de fonctionnement du C.É.
- Plan d'action 2015-2016 du C. É.
- Organisation scolaire :
  - Code de vie à l'école
  - Grille-matières 2016-2017
  - Activités parascolaires, voyages, sorties des élèves (coût), politique de transport, campagnes de financement, dérangements pédagogiques
  - Remise des bulletins, communication et rencontre des parents
  - Session d'examens de fin d'année
  - Matériel, photos scolaires, facturation aux parents
  - Cours d'été
- Prévisions budgétaires de l'école et suivi
- Journée « Portes ouvertes » du 10 décembre 2015 et inscriptions
- Consultations et informations
  - du représentant au comité de parents
  - des représentants du personnel de l'école
  - des représentants des élèves de l'école
  - de la direction
  - du trésorier
- Suivi du plan de lutte contre la violence en milieu scolaire.

### Représentation et correspondances

Les membres du C. É. vous ont représentés à plusieurs activités durant l'année :

- Campagnes de financement pour les activités parascolaires
- Soirée des pléiades, semaines et journées dédiées
- Rencontres de parents en cours d'année
- Rencontres au comité de parents
- Rencontres au conseil des commissaires
- Correspondance
- Autres

### Faits saillants de l'année 2015-2016

**Assistance « record » à la rencontre de 1<sup>re</sup> secondaire la veille de la rentrée, une centaine de parents étaient présents à l'agora.** Cette formule semble donc répondre à un réel besoin et sera reprise en 2016. Quant à l'assemblée générale qui avait lieu le 15 septembre, elle a regroupé une cinquantaine de parents et plusieurs membres du personnel. Enfin une vingtaine de parents de 1<sup>re</sup> secondaire se sont présentés à une conférence le 1<sup>er</sup> mars, en soirée, donnée par M. Robillard, psychoéducateur, sur la bienveillance. Très appréciée!

Belle participation des élèves du primaire à notre « Porte ouverte » du 10 décembre 2015. Soixante-sept (67) jeunes ont choisi la polyvalente ce qui nous permet de maintenir 3 groupes de 1<sup>re</sup> secondaire.

Concernant la plateforme web Mobilys, elle ne s'est pas révélée à la hauteur de nos attentes, surtout en ce qui concerne la vidéo promotionnelle très décevante. Nous sommes d'ailleurs toujours en attente d'un remboursement de leur part. L'application facebook est celle qui fonctionne le plus.

Encore cette année, le département de musique fut très actif et performant avec deux concerts locaux, et des prestations impressionnantes à Québec, Montréal et Sherbrooke, où les deux orchestres (Harmonie et Stage band) se sont d'ailleurs mérités des notes d'or! Le département d'arts plastiques, quant à lui, a innové en organisant un vernissage très réussi, Expos«Arts» le 20 mai dernier, nous permettant d'apprécier les œuvres exécutées pendant l'année par les élèves de la concentration. Ce projet a d'ailleurs remporté le 2<sup>e</sup> prix du 2<sup>e</sup> cycle au gala entrepreneurial qui s'est tenu le 21 avril à Saint-Pascal. Enfin, nos équipes sportives, les Phénix, ne sont pas en reste non plus, l'équipe de basketball juvénile ayant remporté le championnat régional cette année. Les trois autres disciplines sportives (volleyball, football et cheerleading) ont bien fait aussi. Enfin, plus de 500 coureurs ont participé à la troisième édition de la Course de l'Anse tenue le 29 mai 2016, malgré une température fraîche et humide...

Les «concentrations» offertes pour la première fois cette année à tous les élèves de l'école furent un succès et seront reprises l'année prochaine en tentant de bonifier encore les choix d'activités possibles. C'était d'ailleurs un souhait exprimé par environ 40% des étudiants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire dans le sondage de satisfaction du printemps 2015. Ces mêmes élèves mentionnaient les activités parascolaires, le sport élite, les différents comités et la bonne ambiance en classe comme des points forts de la polyvalente, tandis que la température trop froide de l'école l'hiver et le manque d'activités scientifiques constituaient les principaux points faibles. Enfin, 16% des élèves souhaiteraient un assouplissement des règles concernant le cellulaire à l'école. À suivre! Mentionnons que ce sondage sera repris aux deux ans auprès des élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Voilà qui résume bien succinctement ces 10 mois d'école 2015-2016 à l'École polyvalente La Pocatière. Beaucoup de choses vont bien, certaines choses peuvent être améliorées et c'est ce sur quoi les membres du conseil d'établissement ainsi que l'équipe école travaillent avec cœur.

Patricia Smyth  
Présidente du C. É. 2015-2016

État financier du Conseil d'établissement

L'état des résultats financiers du conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière pour l'année 2015-2016.

<i>État des résultats du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016</i>	<i>Montant (\$)</i>
Revenus	
• Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	1350,00
Total des revenus.....	1350,00
Dépenses	
• Frais de déplacement	(382,69)
• Fourniture et matériel	(136,04)
• Autres dépenses	<u>(324,78)</u>
Total des dépenses.....	(843,51)
<b>Excédent (perte) pour l'exercice financier</b>	<b>506,49</b>
Excédent accumulé au 30 juin 2016	506,49

Dépôt du rapport annuel 2015-2016

Déposé lors de l'assemblée générale des parents à l'École polyvalente La Pocatière le mardi 12 septembre 2016.

Adoption du rapport annuel du CÉ de l'École polyvalente La Pocatière 2015-2016

Il est proposé par Mme Michèle Lorrain et résolu que le rapport annuel du conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière soit adopté.

\_\_\_\_\_  
 Signature de la présidente

\_\_\_\_\_  
 Date